

**Demande d'attestation de réussite,
de diplôme ou de relevé de notes**

Cette demande doit être adressée par courrier postal ou déposée à
DSDEN 04/05- Pôle vie de l'élève

par courriel : ce.pve0405@ac-aix-marseille.fr

ou par voie postale

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes de Haute Provence.
3, avenue du Plantas - 04000 Digne les Bains cedex

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hautes-Alpes
12, avenue Maréchal Foch - BP 1001 – 05010 Gap Cedex

Document obligatoire à joindre : carte d'identité, passeport ou carte de séjour

Demande : d'attestation de réussite (si votre diplôme a été égaré, détruit, etc...)
 de diplôme (si vous n'avez jamais été en possession de votre diplôme)
 de relevé de notes

Diplôme :

- CAP délivré dans le 04 et le 05 de 1979 jusqu'en juin 2009
 BEP délivré dans le 04 de 1988 jusqu'en juin 2009, pour le 05 de 1980 à 2009
 Mention complémentaire délivrée dans le 04 jusqu'en juin 2009

Spécialités (obligatoire) :
(en toutes lettres, par exemple : coiffure, plâtrier plaquiste, etc.)

BEPC / Brevet des collèges / Diplôme national du brevet (DNB) délivré dans le 04 et dans le 05
jusqu'en juin 2009 puis s'adresser à la DSDEN 84

Année de présentation de l'examen :

Centre d'examen :

État Civil : Madame Monsieur

Nom :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Département de naissance (pour les candidats nés en France uniquement) :

Pays de naissance :

Adresse (actuelle) :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Mél :@.....

Date : Signature :

BAC – BAC PRO – BTS – BP – mention complémentaire n°4 : s'adresser au Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille – service de la DIEC. Ce.diec@ac-aix-marseille.fr